

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 15 mars 2024

Délibération n°2024-04 portant approbation du règlement intérieur de l'ENS-PSL

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2013-1140 du 9 décembre 2013 modifié relatif à l'École normale supérieure ;

Vu le règlement intérieur de l'École normale supérieure,

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve le règlement intérieur de l'ENS-PSL tel que présenté en séance.

Nombre de membres votants : 24

Pour: 24 Contre: 0

Abstention(s): 0

Fait à Paris, le 15 mars 2024

La Présidente du conseil d'administration

Anne BOUVEROT